

Décembre 2013.
La concertation a permis de définir les grandes caractéristiques du projet : une salle de réunion d'environ 40 m², un parvis ouvert sur le quartier, etc.



MAISON DU PROJET VITE FAITE, BIEN FAITE !

La maison du projet ouvrira bientôt à La Savine.

Un espace dédié à la communication autour du projet de rénovation urbaine s'installera prochainement à proximité du centre social dans des conteneurs maritimes recyclés. Pour Logirem, en charge de réaliser la maison du projet pour le compte de Marseille rénovation urbaine, ce choix résolument innovant s'inscrit dans les objectifs de développement durable du bailleur. Des projets urbains de grande envergure ont déjà utilisé le conteneur, comme celui de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt, par exemple. Il dispose d'importants atouts, notamment d'être rapidement opérationnel – 6 mois suffisent à faire d'un conteneur un espace d'accueil pour le public qui ne néglige ni le confort, ni la qualité architecturale. Accompagné de Citizen Ship et Olivier Moreux qui l'ont imaginé, Logirem achève actuellement la conception du projet et a déposé fin avril une demande de permis de construire. Trois étapes s'enchaîneront ensuite : travaux de terrassement et réalisation des fondations ; transformation en atelier (isolation, ouvertures, menuiseries...) ; enfin assemblage, pose et travaux de finition (raccordement aux réseaux...). Dès lors, la maison du projet s'ouvrira aux habitants qui voudront s'informer sur le projet et l'évolution du quartier. En attendant, une permanence information est consacrée au projet urbain*.

* Jusqu'à cet été, l'accueil se fait au premier étage de l'école (mixte II), mardi (15h30/18h30) et vendredi (9h/12h), hors vacances scolaires.

AUJOURD'HUI LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES DEMAIN

N°4
MAI
2014

LES GÉOMÈTRES ANNONCENT LES PROJETS

Des habitants ont récemment aperçu des géomètres relever les caractéristiques du terrain – banc, arbre, voie, trottoir, dénivelé, etc. – et les inscrire sur un plan. C'est indispensable aux architectes et ingénieurs pour préparer la construction d'un bâtiment ou l'implantation d'un équipement...

Les premiers géomètres se sont rendus dans le haut de La Savine pour le projet d'équipements sportifs et récréatifs. Des relevés ont été réalisés autour de la chaufferie et jusqu'au stade ainsi qu'aux abords de l'école en vue de reconstruire les salles de classes maternelles. Avec l'avancement du projet, de nouvelles équipes de géomètres seront appelées à venir prendre des mesures.

Pour prendre les mesures, les géomètres se servent d'un **théodolite**, sorte d'appareil photo sur trépied.



ÉCOLE, CENTRE AÉRÉ ET BIBLIOTHÈQUE RETROUVENT LEURS LOCAUX

L'école a fait l'objet de premiers travaux pour déplacer réseaux, sanitaires, cuisine et permettre, dans quelques mois, la démolition de bâtiments inutilisés (logements de fonction, groupe élémentaire 2, une partie du bâtiment de la maternelle 2). À terme, 80 logements sociaux du programme « École » de Logirem seront construits à la place. Les locaux de l'école, du centre aéré et de la bibliothèque sont à nouveau accessibles et un nouvel espace extérieur a été aménagé.

Propreté, éclairage, service à l'habitant... **la gestion urbaine de proximité (GUP)** s'efforce de résoudre les problèmes quotidiens d'un quartier.



STÉPHANIE TÊTU

LA GUP, UNE SOLUTION À CHAQUE PROBLÈME

La GUP permet de mobiliser en permanence tous les services de la Ville, de la Communauté urbaine et du bailleur afin de renforcer et mieux coordonner leurs actions. Objectif ? Améliorer durablement le cadre de vie dans le quartier, tel que le vivent les habitants. Tout commence par « un diagnostic en marchant » que réalise ensemble un certain nombre d'entre eux, accompagnés d'associations et d'institutions. L'objectif est, au cours d'une prome-

nade, de relever ce qui ne va pas en termes de sécurité routière, de voirie, d'éclairage public, de propreté, mais aussi de lister les atouts du site.

La démarche a d'ores et déjà eu lieu à La Savine et sera effectuée en mai au Vallon des Tuves. Ce diagnostic, complété des connaissances que les bailleurs, la mairie et Marseille rénovation urbaine ont du territoire, débouche sur un plan d'action soumis pour validation aux par-

À la Savine / Vallon des Tuves, la GUP mettra l'accent sur l'entretien et la gestion des espaces extérieurs. **Un chantier d'insertion consacré à l'environnement est en cours**, d'autres actions s'engageront par la suite.

ticipants. À La Savine / Vallon des Tuves, il leur sera présenté début juin. Ensuite, le Groupement d'intérêt public (GIP) politique de la ville, chargé de la GUP, écrira une charte : noir sur blanc, toutes les actions à entreprendre.

L'OMI FORMATION ET MÉTIER, UNE AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI

L'OMI formation et métier soutient les habitants du quartier dans leurs démarches pour trouver un emploi. Une conseillère est présente plusieurs fois par semaine au Point service aux particuliers.

Dois-je faire une formation ? Qui rencontrer parmi les institutions ou associations ? Quelles démarches entreprendre d'abord ? Il est facile de se sentir découragé quand on est confronté aux nombreuses questions suscitées par la recherche d'un emploi. Surtout que le chemin comporte souvent de nombreuses étapes. L'OMI formation et métier aide à penser et mettre en œuvre son parcours vers l'emploi. L'association, active depuis quinze ans, s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes en grande difficulté d'insertion socio-professionnelle. Elle a appris à en connaître et comprendre les difficultés.

Les conseillers de l'OMI formation et métier ont pour missions d'écouter et conseiller les personnes au regard de leurs problématiques mais aussi de leurs attentes. Ils se font relais auprès de nombreux partenaires : Pôle emploi, Mission locale, Plateforme de l'emploi, Cité des métiers, lieux ressource santé... Ils informent sur les événements à venir, conférences ou manifestations... Les conseillers peuvent également aider à la réalisation d'un CV ou d'une lettre de motivation, uniquement en cas de besoin spécifique ou de demande urgente liée à une offre d'emploi.

Et puis, l'association accompagne aussi les personnes en reprise d'activité

professionnelle que le changement peut déstabiliser. Pour les habitants inscrits, ou souhaitant s'inscrire dans une démarche de retour à l'emploi, l'association aux missions de service public est une aide précieuse !

La permanence de l'OMI formation et métier a lieu chaque lundi et jeudi de 9 h à 12h, au Point service aux particuliers (PSP) dans le bâtiment I3 (rez-de-chaussée, face à l'école).

Hayet Mokadem, conseillère à l'OMI formation et métier, accueille et renseigne les habitants de La Savine et les autres.



STÉPHANIE TÊTU

COMMERCES ET SERVICES : CONCLUSIONS D'ENQUÊTE

Pendant 5 semaines, 229 habitants de la Savine et du Vallon des Tuves ont été contactés par téléphone pour comprendre leurs habitudes, motivations et lieux d'achat. Une enquête indispensable pour préciser les attentes en matière de commerces et de services.

QUE DIT L'ENQUÊTE ?

Prioritairement, les habitants se rendent au centre commercial Grand Littoral, mais également au marché aux Puces pour les produits frais (viande, fruits, légumes..).

1/3 des habitants de La Savine fréquente les commerces du Vallon des Tuves.

Parmi ceux qui ne les fréquentent pas, certains déclarent que le Vallon des Tuves pourrait devenir un lieu d'achat s'il y avait davantage de commerces.

Les commerces de proximité à La Savine servent avant tout pour les dépannages.

C'est une des raisons des difficultés de ces commerces, notamment l'épicerie où les clients dépensent de faibles sommes. D'autres raisons ? Le déclin de la population et l'éloignement des axes de circulation permettant de capter une clientèle

plus importante, mais également la distribution de l'Aide alimentaire qui, malgré son utilité pour certains, entre en concurrence avec l'épicerie.

Pour accéder aux commerces du Vallon des Tuves, 1/3 des habitants de La Savine se déplacent en bus et 1/3 à pied. Un dernier tiers des déplacements se fait pour l'essentiel en voiture. D'ailleurs, beaucoup regrettent les difficultés de stationnement au Vallon des Tuves.

2/3 des habitants de La Savine fréquentent les médecins de La Savine, 1/3 le dentiste. Les habitants du Vallon des Tuves et 1/3 des habitants de la Savine fréquentent de préférence le centre médical du Bosphore ou d'autres professionnels du territoire.

QUE RETIENT MARSEILLE RÉNOVATION URBAINE POUR LE PROJET ?

Les habitants souhaitent que l'offre commerciale s'étoffe avec prioritairement l'arrivée d'un supermarché. Son installation est prévue au Vallon des Tuves.

Un petit supermarché (400 m²) suppose 1500 logements dans son environnement proche pour fonctionner. Au Vallon des Tuves, le supermarché fera plutôt 600 m². Sa localisation permet de capter la clientèle des automobilistes circulant sur le boulevard du Bosphore. Par ailleurs, d'autres locaux commerciaux sont prévus, mais il est trop tôt pour préciser les types de commerces qui s'y installeront.

Logirem a entamé des négociations avec les professionnels de santé et les commerçants pour les accompagner dans leur démarche personnelle en intégrant les données du projet de rénovation avec la démolition progressive du plateau de La Savine. Certains pourraient rester sur place et intégrer de nouveaux locaux dans les

constructions neuves de Logirem. Le souhait des partenaires du projet est de maintenir un niveau de service minimum concernant l'offre commerciale et l'offre de soins.

L'installation d'un guichet de La Poste au Vallon des Tuves est souhaitée par les habitants. Rien n'est acquis à ce stade, La Poste n'ayant pas forcément comme stratégie au plan national le développement de ses points de services.

En termes de déplacement, le projet prévoit des places de stationnement pour accéder aux commerces du Vallon des Tuves et l'amélioration de tous les cheminements piétons entre La Savine et le Vallon des Tuves.

La part des habitants utilisant le bus n'est pas négligeable. Elle suppose le maintien d'un bon niveau de service: il doit être facile de se rendre depuis La Savine au Vallon des Tuves et au centre médical du Bosphore.

SUCCÈS DE GUP

À Marseille, il existe presque une vingtaine de démarches de GUP, dans et hors site de rénovation urbaine, dont plusieurs sont opérationnelles et ont déjà apporté les preuves de leur efficacité. Au Plan d'Aou par exemple, un groupe de « maîtrise d'usage » rassemble les habitants d'un périmètre élargi autour du projet. L'idée est d'inviter la population, notamment les nouveaux arrivants, à se rencontrer et à réfléchir ensemble à la bonne gestion des espaces de vie du quartier. Aujourd'hui, un noyau dur d'habitants, venus de tous horizons, participe activement aux rencontres. Avant la GUP ces échanges n'existaient pas ! À Kallisté, un comité technique de suivi habitat (CTSH)* a été mis en place. Il se réunit toutes les six semaines pour faire un point sur la gestion quotidienne et les situations individuelles, quelle que soit la cause : insalubrité du logement, problèmes sociaux, sur-occupation, etc. Dans le cadre de ce suivi, des actions collectives très concrètes ont vu le jour : un chantier éducatif permettra de refaire toutes les boîtes aux lettres des halls qui n'en disposaient plus ; un porte-à-porte a été organisé, réalisé par Médiance 13, pour sensibiliser les familles aux économies d'énergie dans les logements, etc.

* Le groupe rassemble centre social, Action méditerranéenne pour l'insertion sociale par le logement (AMPIL), service hygiène de la ville de Marseille, Groupements d'intérêt public Politique de la ville, Caisse d'allocations familiales, Association de soutien à la médiation et aux antennes juridiques (ASMAJ), Compagnons Bâtitseurs et Marseille rénovation urbaine.

BUS LIGNE 30

6 000 à 7 000 personnes/jour en semaine, dont 2 000 arrivent et partent de La Savine

un bus toutes les 6 à 8 minutes en heure de pointe et toutes les 15 minutes en heures creuses

un service le soir de 22h à 1h, avec un bus toutes les 30 minutes



LA RÉNOVATION URBAINE SOUTIENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Comme ailleurs en France, la Charte d'insertion des projets de rénovation urbaine s'applique à Marseille. De quoi s'agit-il ?

Il y a des histoires heureuses à l'image de celle d'Abdennacer, 23 ans, originaire de la Viste. À la suite d'un premier contrat lié à l'application de la Charte locale d'insertion, il a décroché un CDI dans l'entreprise de bâtiment Évolution 2J. À Marseille, quatorze projets de rénovation urbaine sont soutenus et aidés financièrement par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Les chantiers en cours ou à venir portent sur des constructions, démolitions ou réhabilitations de logements ou d'équipements, des créations et améliorations de voirie, l'aménagement d'espaces verts... Ils font appel à de nombreuses entreprises. Toutes appliquent la charte d'insertion avec pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté. Attention, cela ne signifie pas

que des emplois sont réservés aux habitants du quartier concerné, mais que 5 % des heures travaillées sur l'ensemble des chantiers de renouvellement urbain à Marseille sont obligatoirement réservées à des personnes en recherche d'emploi résidant en zone urbaine sensible. C'est ce qu'on appelle les « clauses d'insertion » des projets de rénovation urbaine. Certainement un coup de

pouce pour leurs bénéficiaires, mais il ne faut pas se tromper, elles ne sont ni une réponse unique, ni suffisante, à la question de l'emploi ; d'autres dispositifs les complètent..

Pôle emploi ou la mission locale vous aident à bénéficier de la Charte locale d'insertion ou à vous informer sur les autres dispositifs.

ENTRETIEN AVEC JÉRÔME SIAME.

L'ARCHITECTE RÉALISE LE PROGRAMME DE 80 LOGEMENTS SOCIAUX DE LOGIREM, BAPTISÉS « ÉCOLE ».

« Créer les conditions de la rencontre et du bien vivre ensemble ! »

Jérôme Siame, architecte, se sent une grande responsabilité. Le projet qu'il réalise est pour lui le signal du lancement de la rénovation urbaine !



STÉPHANIE TÉTU

>>> Quel regard portez-vous sur les quartiers d'habitat social à Marseille ?

Pour ceux que je connais, je partage l'idée qu'ils sont à refaire, car défavorables au lien social. Toutefois, il faut replacer ces constructions dans leur contexte. Dans les années 60-70, l'impératif était de loger dans l'urgence un grand nombre de personnes, en optimisant les coûts de construction. Aujourd'hui, l'expérience de la gestion humaine, sociale et politique de ces quartiers a prouvé que c'est le lien social le plus important. Désormais, l'objectif partagé par tous, y compris les représentants de l'Anru, est de redonner aux quartiers et leurs habitants la capacité de créer du lien social.

>>> Qu'est-ce qui est important pour le logement social aujourd'hui ?

L'immeuble doit créer les conditions d'un habitat partagé. C'est le sens des projets que nous avons réalisés au Plan d'Aou, « Les terrasses du Verduron » et à la Viste « la résidence Hanoï » où nous avons donné aux bâtiments des formes favorables au lien social : ce que j'ai appelé les unités de voisinage. Aujourd'hui, ces immeubles existent ; le discours est devenu réalité. Nous constatons que les résidents se sont très bien appropriés les espaces. Les projets ont été modifiés et améliorés par eux au fil du temps. Les opérations se sont à cet égard améliorées depuis leur livraison ! À chaque fois, nous essayons de réduire l'échelle collective pour faciliter l'appropriation individuelle et créer des unités de voisinage et de vie.

>>> Quelle analyse faites-vous de la Savine / Vallon-des-Tuves ?

Le quartier est un « entonnoir » organisé autour d'une voie d'accès unique. Personne à notre époque ne concevrait plus un tel plan. L'urbaniste aujourd'hui dessinerait une boucle, laissant aux gens la possibilité d'entrer et sortir facilement, liant le quartier à son environnement. Il est par ailleurs extraordinaire ce promontoire ouvert sur le grand paysage, ! De La Savine, on aperçoit tout Marseille, la Méditerranée, les collines au loin ; en même temps le site ne profite pas bien de son rapport au paysage. C'est probablement vrai depuis les logements, ça l'est indéniablement depuis les espaces publics. Le quartier manque d'espaces communs où se retrouver : mail, place, terrain de pétanque... En pied d'immeuble n'existent que des espaces délaissés et des parkings. Cette organisation contribue largement à faire du quartier un espace peu ouvert, mais encore une fois à l'époque ce n'était pas l'objet !

>>> Parlez-nous du programme de logements sur lequel vous travaillez ?

Nous construisons sur le site de l'école, pour partie désaffectée, 80 logements du T2 au T5, avec quelques T6 en rez-de-chaussée. Ce site a pour particularité d'être à la fois en bordure de parc et adossé à la principale voie du quartier. Nous travaillons donc ces deux faces du projet différemment. Nous réfléchissons aussi à créer des ambiances différentes au sein de l'îlot : un mail végétal

planté d'arbres de haute tige, un glacis — espace dégagé — en pente pour rejoindre les entrées d'immeubles, une terrasse, où s'installeront des jeux d'enfants, en belvédère sur le futur parc. Enfin, nous travaillons le rapport du bâtiment à son environnement et au paysage. Notre idée est de créer depuis le boulevard circulaire des fenêtres permettant aux passants de voir au-delà de l'immeuble. Prenant en compte tous ces aspects, notre travail consiste à créer les conditions de la rencontre et du bien vivre ensemble !

>>> Impliquez-vous les habitants ?

En tant qu'architectes d'opération, nous n'arrivons pas en terrain vierge, mais disposons de guides assez complets qui tiennent compte des attentes de beaucoup d'acteurs : le maître d'ouvrage (Logirem), l'architecte coordonnateur, Patrick Germe, en charge du projet d'ensemble et les habitants vis-à-vis desquels il nous importe avant tout de communiquer. Il me semble que lorsqu'un projet est raconté, on le comprend mieux. Quand on le comprend, on se l'approprie mieux ! Dès lors, les habitants deviennent acteurs du projet qui leur est destiné. En ce sens, le bailleur social a besoin d'être épaulé par l'architecte pour que celui-ci raconte son projet. Nous assumons pleinement cette part de notre travail, d'ailleurs la première rencontre avec la population de La Savine est imminente. Notre objectif est de faire comprendre la logique du projet, montrer comment celui-ci participe au renouvellement du quartier et améliore le confort des habitants.

Depuis plus de 20 ans, l'agence Jérôme Siame architectes répartit son activité entre deux secteurs :

les équipements publics, notamment scolaires (écoles, collèges, lycées, IUT...) et les logements collectifs qu'elle réalise pour des bailleurs sociaux, mais aussi des promoteurs privés.

QUELQUES RÉALISATIONS :

À Vaison-la-Romaine, la cité mixte collège - lycée - plateau sportif. Le bâtiment innovant est l'un des premiers à avoir obtenu la certification BDM (bâtiment durable méditerranéen) délivrée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À Marseille, pour Logirem, l'agence a réalisé deux projets : boulevard Hanoï, en surplomb du centre commercial Grand Littoral, une opération de 16 logements ; au Plan d'Aou, "Les terrasses de Verduron", une résidence de 47 logements.

Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU)

Responsable de la publication : Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine

Conception éditoriale : À vrai dire la ville

Graphisme : Flgraf / François Lemaire

Cartographie : Dominique Ragou
Imprimé à 1 500 exemplaires.

**LA MOUS
VOUS
RAPPELLE !**



Vous habitez la Savine et avez des questions sur le logement, contactez la MOUS au 04 91 11 63 10.

Laissez un message et vos coordonnées afin d'être rappelé. La MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) met tout en œuvre pour vous recontacter dans un délai d'une semaine et compte sur votre compréhension face au grand nombre d'appels qu'elle reçoit.

**Marseille
Rénovation
Urbaine**